Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 14 (1878)

Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE 1er JUILLET 1878

XIVe Année. No 13.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Le Comité de Zurich aux admirateurs de Pestalozzi. — Discours de M. Petitpierre, directeur des écoles municipales de Neuchâtel. — Correspondance jurassienne. — Bulletin bibliographique. — Partie pratique. — Chronique scolaire. — Nominations.

Aux amis et admirateurs de Pestalozzi.

Le Comité d'organisation de l'assemblée générale des instituteurs suisses, qui aura lieu le 6 septembre à Zurich, a organisé une exposition spéciale pour donner une idée aussi complète que possible de la vie et des travaux de l'immortel pédagogue. Mais comme la réalisation complète de cette idée n'est possible qu'à la condition du concours de tous les amis de l'instruction et des admirateurs du grand homme, nous prions ces derniers de confier à la commission pour le temps de l'exposition ou pour toujours les livres, manuscrits et autres objets comme portraits, bustes, etc., qui pourraient contribuer à atteindre le but qu'on se propose. Les livres, manuscrits, portraits, et autres reliques du noble éducateur dont on fera don à la commission seront déposés à l'Exposition scolaire permanente qui a été fondée à Zurich et qui a pris un développement si considérable et si réjouissant.

Les instituteurs et autres amis de l'Instruction qui auraient à donner ou à confier à la commission des écrits ou autres objets désignés ci-dessus sont priés de les envoyer avant le 30 juillet à M. le recteur Zehnder (Platte-Fluntern). Pour les objets purement confiés à la commission, il y sera apporté le plus grand soin et on en garantit la restitution consciencieuse.

(Signé.) ZEHNDER et HUNZICKER,
Recteurs d'écoles, Zurich, 2 juin 1878.

Discours prononcé à Neuchâtel par M. Petitpierre, Directeur des écoles municipales, à la fête des promotions le 7 avril 1878.

Le jour de la cérémonie des *promotions,* à Neuchâtel, M. Alphonse Petitpierre, ancien directeur des écoles municipales, et remplissant *par intérim* ses anciennes fonctions depuis le décès de M. Jules Wuithier, a prononcé un discours remarquable à bien des égards, dont nous extrayons les passages suivants, persuadé que les nobles idées qui y sont exprimées si bien, trouveront un écho sympathique dans le cœur comme dans l'intelligence de nos lecteurs.

« Messieurs, La Commission d'éducation termine aujourd'hui ses travaux d'une année, en résumant les principaux faits de son administration et en portant devant les autorités municipales et le public de notre ville le bilan de nos établissements scolaires. Après les examens annuels, la situation vraie de nos écoles peut être plus facilement établie, et ce n'est pas sans raison que l'attention se dirige de ce côté de nos intérêts et de nos devoirs.

» C'est une grande institution que celle de l'école dans nos sociétés modernes, et, dans les petits pays, tout autant que dans les grands, elle est l'une des bases essentielles de la prospérité publique; pour les familles, une garantie que leurs enfants seront élevés en vue de la vie humaine, et, pour les individus, un puissant moyen de développement et de l'esprit et du cœur. L'école est à bien des égards, pour les générations qui se succèdent, la prophétie de leur avenir.

» Il n'est donc pas étrange que les hommes sérieux, les amis du peuple, enfants eux-mêmes du peuple, se préoccupent, et parfois avec passion, de la défense de cette noble cause, et, quand elle n'est pas attaquée, visent tous les progrès et toutes les saines améliorations que réclame le cours des années. Nous tous, messieurs, qui avons à nous occuper de notre jeunesse comme administrateurs des affaires publiques, profes-

seurs, instituteurs, pasteurs, pères de famille, citoyens d'une patrie bien aimée, ne nous fatiguons jamais dans notre lutte contre les préjugés et l'ignorance, et, au lieu de nous substituer aux enfants, et de les interpréter d'après nous-mêmes, comme on est bien souvent tenté de le faire, vivons avec eux afin de les comprendre. C'est peut-être là un des premiers et des plus salutaires principes d'une pédagogie avancée et définitive.

» Nous ne nous rappelons pas, Messieurs, que jamais, dans le tableau rétrospectif que nous avons l'habitude de vous présenter le jour des promotions, nous ayons eu, comme nous allons le faire, à vous signaler un aussi grand nombre de démissions et de remplacements dans le corps enseignant. A tous les degrés de cette hiérarchie; il s'est produit des vides sensibles, des départs attristants, suivis de nominations qui nous remplissent d'espoir, ou de vacances de postes importants qui nous restent à combler.

» Tout dernièrement, M. et Mme Born, dont l'enseignement de la langue et de la littérature allemandes obtenait tous les suffrages, ont annoncé leur prochain départ. M. le professeur Born a, pendant de longues années, contribué par ses talents, sa haute culture et des ouvrages d'un grand mérite, à populariser, élever et encourager l'étude de nos langues nationales dans sa pureté et son originalité particulière.

» Après la démission du directeur de nos écoles municipales, la Commission d'éducation a nommé à ce poste difficile, M. le professeur Jules Wuithier. Ici, Messieurs, nous nous arrêtons tous devant ce nom si connu de chacun, devant ce souvenir d'un homme si utile, si aimé, si sympathique, si regretté! Oui, si profondément regretté par tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre, les membres de notre Commission et de nos autorités, ses collègues, ses amis, nos professeurs, nos instituteurs, nos institutrices, les pères, les mères, la jeunesse de nos écoles, notre ville tout entière. »

Parmi les questions de principes dont la Commission d'éducation a eu à s'occuper pendant l'exercice 1877-1878, nous relevons la suivante dans le rapport que nous analysons :

« Des faits récents et dignes de toute attention, ont engagé la Commission d'éducation à reprendre une affaire difficile, qui l'a occupée plus d'une fois, sans qu'elle ait pu néanmoins arriver à une solution pourtant si désirable. Il s'agirait d'offrir une retraite honorable à des fonctionnaires émérites de l'enseignement qui se sont acquis des droits à la reconnaissance publique, mais qui ne peuvent plus exercer utilement leurs fonctions. C'est, a-t-on dit,

une question de justice pour les membres du corps enseignant, de justice aussi au point de vue des intérêts de la jeunesse qui ne doivent pas être sacrifiés. »

Vient ensuite le rapport détaillé sur les classes latines, secondaires, industrielles et des apprentis et apprenties, puis M. Petitpierre termine ainsi la première partie de son rapport :

« Avant de donner la parole à M. l'Inspecteur du collége des filles, nous avons à terminer en invitant tous les élèves des classes que nous avons passées en revue, à se bien souvenir des encouragements qui ont été donnés, afin de mieux travailler encore, et des reproches qui ont été adressés pour s'en humilier et en faire le point de départ de sincères et fortes résolutions.

» Répondez ainsi aux nobles efforts de vos maîtres, à la légitime attente des autorités de notre ville, aux vœux et aux prières de vos parents! Pourquoi oublieriez-vous plus longtemps ce que vous devez de reconnaissance, d'obéissance et de respect à tous ces hommes qui, à des titres si divers, magistrats, professeurs, visiteurs des écoles, se préoccupent avec dévouement et savoir de votre avenir? Quant à la Commission d'éducation, elle n'oublie personne, et elle remercie, au nom de la patrie et des familles, tous ceux qui donnent leur attention, leur cœur, leur science, leur vie au bien moral et religieux, au développement intellectuel et humain de cette grande jeunesse du jour des promotions. »

Passant aux classes primaires, M. le directeur s'exprime ainsi dans la partie générale de son travail :

« Messieurs, nous aimerions à pouvoir réunir tous les enfants de nos écoles, comme autrefois, dans une même cérémonie. Tous pourraient ainsi profiter des observations, des encouragements, des reproches qui sont le fond de nos rapports, se pénétrer mieux de l'intérêt que nous leur portons et du devoir que nous remplissons en les dirigeant et en les jugeant. Nous-mêmes, nous serions peut-être captivés davantage si nous pouvions échapper à ce qu'il y a de brisé et de décousu dans ces communications fragmentaires que nous vous faisons.

» Mais il est inutile de demander un pareil retour au passé. Vous voyez cette enceinte! c'est à peine si elle peut contenir, en ce moment, les seuls élèves de nos classes primaires. Quelle nombreuse jeunesse! que de vie! que de forces déjà! Que de nobles matériaux de travail et d'éducation dans ces vives intelligences, ces jeunes cœurs, ces natures, ces caractères si variés!

» Et quelle tâche aussi pour vous, messieurs les instituteurs,

mesdames les institutrices! quel labeur! que de soucis, de préoccupations, de soins, de joies et de mécomptes!... Mais vous aimez votre belle vocation, vous avez compris qu'elle est voulue de Dieu, et vous vous y vouez, non pas sans déceptions, n'est-ce pas? mais toujours, malgré les difficultés, avec dévouement, nous en sommes reconnaissants, vous le savez; les parents aussi vous en sont reconnaissants, cela doit être, et vos concitoyens, en grand nombre, qui aiment les écoles, vous honorent et vous appuient. Laissons aujourd'hui les ombres qui obscurcissent parfois votre belle carrière et souvenons-nous plutôt de ce qui encourage que de ce qui arrête et attriste. »

Après la revue de chaque classe, M. Petitpierre implore sur la jeunesse la bénédiction du Très Haut.

« Il ne me reste, maintenant, dit-il, qu'à demander à Dieu, pour nos écoles et tous ceux qui les dirigent, cette bénédiction qu'Il ne refuse jamais aux institutions utiles, aux travailleurs consciencieux, aux petits, aux enfants, à tous ceux qui aiment et qui prient. »

CORRESPONDANCE JURASSIENNE

Porrentruy, 28 mai 1878.

Il y a quatre ans, vous désapprouviez, dans l'*Educateur*, la nomination d'un Allemand, au poste d'inspecteur primaire dans le Jura catholique. Aussi un Jurassien chercha-t-il à renseigner vos lecteurs sur les raisons qui militaient en faveur de ce choix, et vous ne fîtes pas de difficultés pour déclarer que, quoique ce ne fût pas votre opinion à ce sujet, vous espériez que les résultats prévus se réaliseraient. Votre correspondant vous disait alors que les écoles de l'Ajoie avaient été négligées et se trouvaient à cette époque dans un état pitoyable; qu'un étranger à nos populations saurait mieux qu'un autre se soustraire à toutes les influences qui nuisaient à nos écoles et que dès lors il pourrait procéder avec plus d'énergie à la réorganisation de nos classes primaires, comme aussi appliquer avec plus de vigueur les lois et ordonnances sur la matière, ce qui n'avait pas encore eu lieu dans le pays. Ces prévisions se sont pleinement réalisées et je vous en fournis la preuve dans la pièce suivante.

Le journal ultramontain de Porrentruy, dans de nombreuses attaques à l'adresse de M. Wächli, inspecteur, a cherché de toutes façons à lui nuire et à lui créer des ennemis dans le sein de nos populations. Au dernier synode scolaire, qui a eu lieu à Courgenay, et sur la proposition d'un instituteur primaire, appuyée vivement par un professeur de l'école cantonale, il a été décidé que le corps enseignant primaire protesterait contre ces outrages et un comité fut chargé de faire circuler la protestation ci-jointe.

Recevez, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération très distinguée. X.

PROTESTATION

Les soussignés, tous membres du corps enseignant et tous directement intéressés à ce que l'honorabilité de l'autorité scolaire ne soit pas suspectée,

Considérant que les articles diffamatoires publiés récemment par le journal *le Pays* et dirigés spécialement contre M. l'inspecteur Wächli, touchent de près l'école et ne peuvent que lui nuire ;

Considérant que cet honorable fonctionnaire, loin d'inquiéter ses subordonnés, est au contraire un guide éclairé, un conseiller sincère qui a su gagner l'affection et mériter l'estime et la confiance du corps enseignant tout entier :

Protestent énergiquement contre les imputations malveillantes dont M. Wächli a été l'objet et lui témoignent tout leur respect et tout leur attachement.

Porrentruy, le 27 mai 1878.

(Suivent quatre-vingt-douze signatures du corps enseignant du district de Porrentruy.)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Aux ouvrages déjà mentionnés dans le n° 9 de l'*Educateur*, c'est-à-dire l'*Histoire du Droit fédéral* en deux volumes de notre collaborateur et ami, Jean Meyer, recteur de l'école cantonale de Frauenfeld. (Geschichte des Bundesrechtes) et au bel ouvrage de feu M. Pompée, sur Pestalozzi dont nous avons pris l'engagement d'entretenir notre public, sont venus s'ajouter une foule de livres et de brochures dont nous ne pouvons pour le moment, en attendant mieux et à notre grand regret qu'indiquer les titres :

1. Droz, Numa, Conseiller fédéral. *L'article 27 de la Constitution fédérale et l'instruction primaire en Suisse.* Rapport au Conseil fédéral. Berne. Wyss. 1875. 145 pages.

2. Buisson, Ferdinand. *Dictionnaire de Pédagogie et d'Instruction primaire*, onze livraisons. Lettre B. Hachette. Cet important recueil a déjà été annoncé mais demande à être l'objet d'un examen sérieux.

Rapport sur l'Instruction primaire à l'exposition universelle de Philadelphie ; un spendide volume de 700 pages et qui paraît être extrêmement riche de faits et d'idées. Cet ouvrage est publié sous les auspices du Ministère dont M. Buisson était le délégué au congrés de Philadelphie, comme il l'a déjà été précédemment à celui de Vienne. Paris, imprimerie nationale.

3. Klein. *Projet de loi pour l'Instruction publique à Bâle. (Entwurf eines neuen Schulgesetzes)* précédé d'un exposé de motifs. 80 pages.

4. de Guimps, Roger, ancien élève de l'école polytechnique, élève de Pestalozzi. *Urgence d'une Réforme scolaire.* Lausanne, Bridel, 32 pages in-12. Il en sera parlé dans notre prochain n°.

5. *Revue pédagogique de Paris*, rédigée par M. Hanriot, chez Delagrave, n° 4, contenant des articles intéressants sur l'enseignement du français aux enfants de 6 à 10 ans, sur l'enseignement de l'histoire,

et le récit d'une visite faite par M. Paroz, directeur de l'école normale libre de Peseux, dans quelques écoles normales de Suisse et d'Allemagne.

6. *Bulletin de l'Enseignement élémentaire*, de Paris, journal d'éducation populaire. Janvier, février et mars 1878, 86 pages.

7. *La Lecture*, bulletin bibliographique mensuel à l'usage des familles, des institutions et des bibliothèques populaires. Carey, Genève.

8. WEBER. *Die Bestrebungen für Fortbildungs-Schulwesen-in Deutschland.* Les écoles de perfectionnement en Allemagne. Zurich, Herzog, 52 pages.

9. *La ligue de l'enseignement.* Ecole de jeunes filles à Alger. 8 pages.

10. SOTTAS, professeur au collége de Fribourg. *Les montagnes du canton de Fribourg.* Berne, Stämpfli, 32 pages avec cartes.

11. *Rapport de fin d'année sur l'école normale de Wettingen* (Argovie). Schlussbericht für das Schuljahr 1877-78. Baden, Zehnder, 30 pages, avec un mémoire sur les rapports de la nature et de l'art.

12. *Rapport sur la société de Frœbel* (Report of Frœbel society) London, 13 pages.

13. SCHRAMM. *Pensées fondamentales et propositions pour la réforme de l'enseignement en Allemagne.* Zurich, 80 pages. *Grundgedanken und Vorschläge.*

14. *Chants de l'école.* Recueil de chants à une, deux, trois voix. Paris, Delagrave, 76 pages, deuxième et troisième partie. Chaque partie se vend 75 centimes.

15. *Neuvième rapport sur la Société suisse des instituteurs des gymnases.* (Neuntes Jahresheft des Vereins) Aarau, Sauerländer, 38 pages, grand in-8°. 1877.

16. ROGET, Amédée. *Histoire du peuple de Genève.* Tome IVe, 1re livraison contenant le procès de Michel Servet et la condamnation à mort de Berthelier fils. Julien, Genève.

17. *Bulletin de la Société J.-B. Perreire pour l'enseignement primaire des sourds-muets.* Genève, 1877.

18. *La gymnastique*, Revue mensuelle, 1re année, numéro du 1er janvier 1878. Namur.

19. GOURDAULT, Jules. *La Suisse.* Publication de luxe, avec gravures, 8 livraisons, 1 franc la livraison, chez Hachette, Paris.

20. HENRY, Albert. *Histoire abrégée du canton de Neuchâtel.* Ouvrage couronné par le Jury de la société pédagogique neuchâteloise, volume de 220 pages publié chez Courvoisier au Locle, et dont un compte-rendu paraîtra dans un numéro de juillet Prix, 1 fr. 50.

21. *Le Monde de la science et de l'industrie*, journal populaire des inventions et découvertes paraissant deux fois par mois à Fribourg, 5 *b*, Grand Fontaine, au prix de 7 francs par an. 1878. Le n° coûte 75 centimes. Trois numéros ont déjà paru.

22. RECLUS, Elisée. *Nouvelle géographie universelle*, 184e et 185e livraisons. La partie qui s'arrête à ces deux livraisons contient l'Europe centrale et septentrionale, la Suisse, l'Allemagne, les états autrichiens.

A propos de la Suisse nous aurons quelques observations à présenter au célèbre géographe en vue d'une édition nouvelle.

23. *Jean-Jacques dans le pays romand.* Extraits des œuvres de J.-J. Rousseau, publiés par la section de littérature de l'institut genevois, 150 pages in-8°, chez Georg. Publication du plus vif intérêt qui a au plus haut degré le mérite de l'à propos. L'auteur de ce recueil est M. Eugène Ritter.

24. THORENS, Charles. *Abrégé de l'histoire de Genève,* 220 pages. Richard, Genève, 1878. Cet ouvrage est bien conçu et écrit avec chaleur.

25. MAGIN. *Histoire et Géographie.* Nouvelle édition. Chez Delagrave, 58, rue des Ecoles. Ouvrage substantiel et intéressant. Les hommes distingués ou célèbres des chaque chef-lieux de département sont indiqués à côté des autres particularités qui caractérisent ces divisions administratives de la France. A. D.

PARTIE PRATIQUE

Sujets donnés par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud pour les examens de 1878.

(Suite.)

DICTÉES.

(Degré supérieur.)

1. Les arbres ne peuvent plus croître [1] dans les régions [2] glaciales [3], les saules même [4] n'y atteignent [5] que quelques centimètres de haut, ou plutôt [6] ne font que ramper à la surface du sol ; mais les courants de mer amènent en abondance et font flotter [7], jusque sur ces côtes, des arbres [8] que les avalanches [9] ont déracinés au printemps dans des pays plus favorisés [10], et ont entraînés à la mer. En outre, *la plupart* [11] *des grands animaux des plages* [12] *polaires sont recouverts de fourrures épaisses* [13] *dont on peut se faire* [14] *de chauds vêtements.* Enfin, dès que le froid perd un peu de sa violence, les indigènes [15] peuvent se procurer, par la pêche ou par la chasse, non-seulement la nourriture [16] nécessaire à leur corps, mais encore la graisse ou l'huile qui doit [17] servir à alimenter [18] la lampe grossière au moyen de laquelle ils éclaireront leurs longues nuits.

Les deux autres sujets étaient : 2. *Le fond des mers.* — 3. L'*Himalaya.*

EXPLICATIONS. — [1] *Croître :* se développer, augmenter, grandir, se multiplier, pousser, venir, se produire, naître, se répandre. Faire conjuguer *croître* et *croire,* en attirant l'attention des élèves sur les cas où le premier prend le circonflexe ; faire aussi remarquer l'emploi du participe *crû* avec l'auxiliaire *être.* — [2] *Région,* grande étendue de terre qui a ses bornes et ses limites et dont le climat présente des particularités qu'on ne peut remarquer ailleurs. Région fertile, féconde, heureuse, stérile, aride, glacée, brûlante, éloignée, lointaine, etc. *Région, contrée, pays* sont synonymes : les *régions* sont considérées sous le rapport d'une température commune et distincte ; les *contrées* sous le rapport de leur constitution physique ; les *pays* sous le rapport des avantages qu'y

éprouvent les habitants. (Bescherelle). — [3] *Glaciales*, glacées, extrêmement froides. Syn. *froid*. — [4] *Même*, est ici adverbe et modifie *atteignent*. Rappeler en passant quand ce mot et *variable* ou *invariable*. — [5] *Atteindre*. Conjugaison de ce verbe ; faire une liste des verbes terminés en *gnant* au participe présent. — [6] *Plutôt* et *plus tôt*. — [7] *Flotter*. Indiquer tous les mots de la famille dont ce mot fait partie. — [8] *Arbres*, sa famille ; indiquer le sens des divers mots qui la composent. — [9] *Avalanche*, énorme masse de neige qui se détache du sommet des hautes montagnes, roule avec une vitesse effrayante jusque dans les vallées, renversant, détruisant tout sur son passage. Lire *Renz* (livre de lecture) pages 88, 89 et 90. — [10] *Plus favorisés*, moins froids, où la végétation est plus abondante, plus riche ; où la nature a répandu plus d'avantages physiques. *Favoriser* signifie : traiter favorablement, aider, soutenir, accorder quelque préférence. [11] *La plus part :* subs. coll. partf. formé elliptiquement de l'adverbe *plus* et du substantif *part*, en sous entendant *grande*. L'on disait anciennement *la plus grande part ;* il s'est écrit ensuite *la plus part*, puis avec un trait d'union *la plus-part* ; plus tard, en un seul mot, *la pluspart ;* enfin, en retranchant *s*, *la plupart*. Sig. la plus grande partie. Le mot qui s'y rapporte s'accorde avec le nom, exprimé ou sous-entendu après *la plupart*. — [12] *Plages*, rivage plat et découvert, portion de terre qui touche à la mer et qui s'y termine par une pente douce ; s'emploie quelquefois pour région, contrée, pays. Voyez ces plages désertes, où l'homme n'a jamais résidé. (Buffon). — [13] Le singulier serait-il une faute ; n'aurait-on pas pu dire : d'*une fourrure épaisse*? [14] *Faire* a ici le sens de *confectionner*, *fabriquer*. — [15] *Indigènes*, qui sont du pays, qui n'ont point été apportés, qui ne sont point venus d'un autre pays ; ici il est subs. — [16] *Nourriture*. Indiquer tous les mots de la famille. — [17] *Doit*. Rappeler l'accord du verbe avec les noms unis par *ou*. — [18] *Alimenter*, fournir des aliments, nourrir, approvisionner, entretenir ; mots de la même famille.

Les élèves devaient donner par écrit :

1° La signification de *cinq* à *huit* mots, pris dans la dictée, au choix des examinateurs. — (Voici les mots donnés par une commission d'examen : *Région, avalanches, plages, vêtements, indigènes, alimenter.*)

2° L'analyse grammaticale de la phrase en italique.

COMPOSITION.

1. Lettre à un ami malade.
2. Lettre sur le choix d'un état.
3. Lettre à un ami habitant la ville sur les occupations et le genre de vie de la campagne.
4. Lettre à un ami habitant la campagne sur les occupations et le genre de vie de la ville.

NB. — Les examinateurs devaient choisir deux de ces sujets et donner l'un aux élèves de numéros pairs, l'autre aux élèves de numéros impairs.

Avis. — Nous ne tiendrons désormais plus compte des travaux qui nous arriveront après deux mois écoulés dès la date de leur publication.

F. G.-P.

VOCABULAIRE

A propos de la dictée contenue dans le n° 8, du 15 avril, p. 123.

Faut-il écrire serpent à *sonnette*, ou *sonnettes?* Peut-on assimiler les anneaux du crotale à *une* ou *des* sonnettes? La réponse à cette question résoudra la difficulté. Je pense que c'est le pluriel qui doit prévaloir, parce que ces anneaux emboîtés les uns dans les autres, et toujours nombreux, rappellent plutôt plusieurs sonnettes qu'une seule. Cette question qui semble puérile, est plus importante qu'elle n'en a l'air, au point de vue de l'orthographe, s'entend; les auteurs varient. Si j'ouvre Littré au mot serpent, je trouve *serpent à sonnettes;* si on l'ouvre au mot *crotale*, on lit: *serpent à sonnette*. Choisissez... — Que dit l'Académie, dernière édition? Je serais bien reconnaissant si quelque lecteur de l'*Educateur*, possédant ce dernier ouvrage, voulait le consulter à cet endroit. C. Colomb, régent.

Si par le mot *sonnette*, l'on veut désigner le bruit produit par la queue du crotale lorsqu'elle est secouée, il faut le singulier, *sonnette*. A l'origine, c'est peut-être ce petit bruit, ou son, qui a fait appeler ce reptile de ce nom. On l'entend avant de le voir, et celui qui le voit de loin, dira du son que produit sa queue qu'il lui semble entendre *une sonnette*, et il le nommera: *serpent à sonnette*. Aura-t-il tort? — Mais si l'on veut désigner les anneaux qui produisent ce bruit, les comparant à *des sonnettes*, il faudra écrire: *un serpent à sonnettes*.

Bescherelle, dans son grand dictionnaire, écrit: *serpent à sonnettes*.

Et voici ce que dit l'Académie, dernière édition:

A l'article *serpent*: *Serpent à sonnettes*, Serpent très venimeux, ainsi nommé à cause du bruit qu'il fait en remuant les anneaux cornés et mobiles qui terminent sa queue.

A l'article *crotale*: *Crotale*, en histoire naturelle, genre de serpents venimeux auquel appartient le *serpent à sonnettes*. F. G.-P.

ARITHMÉTIQUE.

(Degré inférieur.)

Réponses aux problèmes du n° 12, page 186.

23. Le tout coûte fr 253 et le bénéfice sera de fr. 97.

24. 12 gilets et 12 pantalons.

PROBLÈMES

25. Un journalier a reçu pour 3 journées fr. 6,75. Combien recevra-t-il pour 16 journées?

26. Aprés avoir acheté un canif qui coûte fr. 1,05 et un livre qui coûte fr. 1,20, il se trouve que Jean a dépensé les 75 centièmes (0,75) de son argent. Quelle somme avait-il?

(Degré moyen.)

Prière de corriger une petite faute dans l'énoncé du problème 15, page 186: 264 l. en 11 minutes, au lieu de 234 l.

PROBLÈME

16. Un cultivateur achète du blé à fr. 2,45 le Dl. pour semer sur une propriété de 86 ha, 40 à raison de 185 l. par Ha. Le loyer du terrain

ensemencé est de fr. 11 537 et les frais de culture se sont élevés a fr. 15 097,96. Il a récolté par Ha. 26 Hl. de blé et 42 Qx. m. de paille. Le blé s'est vendu fr. 4,28 le double Dl. et la paille fr. 1,80 les 50 Kg. On demande le bénéfice total du cultivateur, ainsi que le bénéfice par Ha.

(Ec. norm. Lausanne, Ex. prom., Garçons IVe cl)

(Cours supérieur.)

N'ayant encore reçu qu'une seule solution du problème VII, page 173, nous donnerons la réponse plus tard. En attendant, nous signalons ce problème à l'attention de nos collègues.

PROBLÈME.

IX. Quelqu'un doit payer dans trois ans la somme de 7000 fr., avec intérêts composés au 6 %. D'après une convention faite avec le créancier, le débiteur paiera une certaine somme, toujours la même, à la fin de chacune de ces trois années. Quelle sera cette somme ?

ALGÈBRE.

Solution du problème V, page 141.

Soient a, b, c les trois côtés, c la base ; y la hauteur du triangle ; x divise le triangle en deux triangles rectangles ; la base de l'un $= x$ et la base de l'autre $c - x$. Soit a l'hypothénuse du 1er et b celle du 2d.

On aura $a^2 = x^2 + y^2$ (I) et $b^2 = (c + x)^2 + y^2$ (II)

De la Ire $y^2 = a^2 - x^2$ donc $y = \sqrt{a^2 - x^2}$

En substituant la valeur de y^2 dans l'éq. I, et en faisant le carré de $c - x$, on a :

$b^2 = c^2 + a^2 - 2\,c\,x$ d'où $x = \dfrac{c^2 + a^2 - b^2}{2\,c}$

$x = 64{,}9506$ $y = 100{,}903$

Surface $= 8173^m{,}143$. — La formule

$S = \sqrt{p\,(p - a)\,(p - b)\,(p - c)}$ donne $8173^m{,}1437$.

Reçu la solution juste de MM. A. Besson-Corboz, A. Pilet (solutions bien raisonnées), Brocard, Canel (jolie solution différente de celle que nous venons de donner), Jaccard-Farron (généralise la question et arrive à une formule applicable à tous les triangles).

PROBLÈME.

VII. A et B se défient à la course. Ils se dirigent sur un arbre situé à quelque distance et reviennent au point de départ. Au retour, A rencontre B à 90 mètres de l'arbre et atteint le point de départ 3 minutes avant son concurrent. Or, si A était reparti de nouveau, sans s'arrêter, il aurait rencontré B à une distance du point de départ égale à $^1/_6$ de la distance totale. Calculer la longueur de la lice et la durée de la course. (On peut aussi résoudre ce problème sans algèbre).

Proposé par M. Redard, à Amsterdam.

COMPTABILITÉ.

Réponse au problème III, page 157.

Solde créditeur à nouveau fr. 1937,67.

Dans quelques travaux reçus, nous avons remarqué de petites diffé-

rences ou erreurs dans la manière de compter les jours, dans le *Doit*, par exemple, 99, 46, 79 jours au lieu de 97, 45, 80. M. Constant D. a fait une faute d'addition provenant peut-être de ce que les chiffres ne sont pas bien alignés. — Dans quelques comptes on est allé jusqu'à écrire les nombres rouges avec les décimales : 8775,9 par exemple au lieu de se contenter d'écrire 87.

Ont envoyé la réponse juste : MM. Chesaux, Pellaton et Stébler (du Locle, comptes faits de deux manières, travaux soignés, bien arrangés), H. Robert et E. Dolder (pensionnat de Courgevaux).

PROBLÈME

IV. Etablir le compte de ménage suivant pour la 1re quinzaine de mars 1878, fermer et rouvrir le compte pour la seconde quinzaine.

Le 1er mars, il y avait en caisse fr. 637,28, la dette s'élevait à fr. 109. Le même jour, on a acheté 9 kg. de veau à fr. 1,90 le kg ; des légumes pour fr. 2.80 ; 1 kg. de chandelles à fr. 1,80 le kg. ; 12 kg. de pain à fr. 0,42 et 10 kg. de pétrole à fr. 0,48 le kg. Le 2, reçu un intérêt de fr. 257.20 ; le 3, acheté un pain de sucre de 24 $^2/_3$ kg. à fr. 0,96 le kg. ; le 4, payé les gages des domestiques pour le mois de février, à fr. 120 par mois ; le 5, donné à Charles et à Henri leur argent de poche pour le mois de mars, chacun fr. 30 ; le 6, acheté 15 kg. de mouton à fr. 1,80 le kg. et 20 kg. de beurre à 2,90 le kg ; le 7, reçu de M. David, l'intérêt pour un an d'une lettre de rente de fr. 5600 à 4 $^1/_2$ $^0/_0$; le 8, acheté 24 kg. de pain à fr. 0,42 et 4 stères de bois à fr. 15 le stère ; le 9, payé à M. Bonnard sa note du 15 janvier s'élevant à fr. 91 ; le 10, acheté 30 litres de lait à fr. 0,22 le litre ; le 11, payé du blanchissage pour fr. 25 ; le 12, reçu et non payé 100 litres de vin à fr. 0,55 le litre ; le 13, reçu d'un locataire fr. 329 ; le 14, acheté 6 billets de théâtre à fr. 2,50 chacun 10 $^1/_2$ kg de bœuf à fr. 1,80 le kg et 4 kg. d'huile à salade à fr. 1,90 ; le 15, acheté un bois de lit pour fr. 48 ; 10 kg de pain à fr. 0,42 le kg. et payé l'abonnement aux journaux pour l'année 1878 s'élevant à fr. 24.

(Lausanne, 1878, Brevet. Jeunes filles.)

CORRESPONDANCE

Le soussigné propose :

1. De trouver des nombres rationnels et entiers qui satisfassent à l'équation $x^3 + y^3 = z^2$.

2. D'établir la formule de Moivre $(\cos x \pm i \sin x)^n = \cos nx \pm i \sin nx$, avec l'aide de séries récurrentes.

3. De prouver *très méthodiquement* qu'une fraction continue se représente le plus naturellement avec des unités et des zéros pour dénominateurs.

4. De disserter en huit pages in-quarto sur la très importante question de l'échéance moyenne.

5. Le déterminer sans l'aide du calcul différentiel la valeur minimum

de la fonction fractionnaire $\frac{x^3 + a}{x} = y$, où a est positif, et la valeur, soit maximum, soit minimum, de la fonction entière $x^3 + ax + b = y$.

NB. Les points 1, 2 et 3 ont déjà été plus ou moins traités dans l'*Educateur* ; au reste, le point 2 est un tour de force, un détour, vu qu'on y parvient facilement par une simple multiplication.

Guillaume BOLTSHAUSER, à Bienne.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION. — La Suisse compte à l'heure qu'il est 31,379 enfants à la charge de l'assistance publique, dont 63 pour 100 de naissance légitime.

La Société suisse pour l'avancement du dessin a tenu ses assises à Olten en mai. On y a décidé de faire paraître un bulletin tous les deux mois. L'assemblée était présidée par M. von Burg, instituteur à Olten.

BERNE. — Ont été élus ou réélus à l'école cantonale de Porrentruy M. Edouard Meyer comme professeur de mathématiques et recteur ; comme professeurs, MM. Dupasquier, Froidevaux, Fritz Meyer, Koby, Clottu, Schaller, Neuenschwander, Caze de Berzieux, Weisser, Chappuis, Zwickel.

10,000 élèves ont subi les derniers jours d'avril leur examen de sortie de l'Ecole primaire.

ZURICH. — L'un des principaux établissements de cette ville est sans contredit l'*exposition scolaire suisse permanente.* Au mois d'avril elle a été transportée à l'école du Fraumünster. Les divers degrés de l'enseignement y sont représentés ainsi que les arts destinés à éveiller et à cultiver le sens du beau. C'est à la fois un musée, une bibliothèque, des archives et une collection de tout le matériel scolaire.

(Berner-Schul-Zeitung.)

— Le Technicum ou l'école technique de Winterthour, dirigée par l'habile et zélé professeur Autenheimer, continue à bien marcher avec 15 maîtres ordinaires et quelques maîtres auxiliaires. Elle est divisée en 6 classes et a été fréquentée par 29 ouvriers, 181 élèves réguliers et 127 auditeurs pendant l'été dernier.

TESSIN. — L'*Educatore*, de Bellinzone, du 1er mai, fait précéder des lignes suivantes la publication de l'adresse des instituteurs genevois à nos collègues du canton du Tessin :

Un beau trait de fraternité et de solidarité entre les instituteurs de la Suisse.

« Nous avons reçu, et nous publions avec la plus vive satisfaction, l'adresse suivante que les instituteurs genevois envoient des rives du Rhône à leurs collègues des bords du Tessin. Ils n'ont pu retenir un cri de douleur et d'indignation, en présence d'une tentative par laquelle un certain nombre de citoyens et de magistrats ont conspiré contre nous,

au détriment de l'éducation populaire, en rendant encore plus pénible et difficile la situation déjà si précaire des instituteurs tessinois, par la réduction de leur traitement.

Heureusement, dit l'adresse, cette loi de réduction sera temporaire, grâce aux mesures énergiques qui seront la conséquence nécessaire de l'article 27 de la Constitution fédérale. En effet, il a suffi des sévères avertissements venus de Berne, pour comprimer les *généreuses* aspirations des municipalités pétitionnantes et de la majorité des députés désireux de leur complaire.

Ainsi la loi de réduction du traitement des pauvres maîtres d'école a été, bon gré mal gré, renvoyée à des *temps meilleurs*, et nous exprimons aux instituteurs genevois, au nom du corps enseignant tessinois, la plus vive reconnaissance pour leurs paroles sympathiques et leurs sentiments affectueux.

NEUCHATEL — A la suite d'un examen très satisfaisant passé devant un jury de professeurs, ont été reconnus aptes à l'enseignement secondaire M. Pavillard, professeur à l'Ecole secondaire de Fleurier, et M. Sarbach, qui enseigne au Locle. Si M. Sarbach nous a paru un jeune homme d'esprit et d'avenir, M. Pavillard, encore plein de vie et de feu, a produit la meilleure impression par sa manière posée, digne, sans prétention et nous applaudissons avec d'autant plus de plaisir à son succès qu'il n'avait pas été apprécié à sa juste valeur par tout le monde.

GENÈVE. — La fête de Rousseau qui se célèbrera dans cette ville du 30 juin au 2 juillet sera une fête pédagogique autant que littéraire, politique, intellectuelle et sociale. 80 sociétés ont adhéré au programme et un comité de 25 membres a été constitué. M. le professeur André Oltramare parlera de Rousseau au point de vue pédagogique et partant de l'auteur de l'*Emile*.

VAUD. — On nous écrit de Friedrichsdorf, près de Francfort-sur-le-Mein, pour nous demander comment il se fait que la maîtresse de l'école enfantine de Vernex-Montreux, dans une des plus florissantes contrées de la Suisse, ne reçoive que 600 francs pour 33 heures de leçons ! !

GRISONS. — Le 22 février les instituteurs de ce canton ont eu une conférence où l'on a traité la question des devoirs domestiques, de leur opportunité et de la manière de s'y prendre pour le cas où elle serait reconnue. Un pasteur présent à la séance s'est déclaré opposé à toute espèce de devoirs de ce genre. La grande majorité s'est prononcée pour les tâches domestiques en les soumettant à certaines conditions. On désire qu'elles ne soient pas trop longues et ne prennent qu'une demi-heure pour les enfants des cours inférieurs, une heure pour ceux des cours moyens, une heure et demie pour les élèves des cours supérieurs et de deux pour les élèves des classes secondaires et complémentaires.

La société d'utilité publique a entendu la lecture d'un rapport de M. Caminada, directeur de l'Ecole normale, concernant l'administration scolaire, la création d'un inspectorat et l'examen des recrues. La ques-

tion de l'inspectorat a été résolue négativement, on se prononce également contre la forme actuelle des examens de recrues.

La question des écoles confessionnelles avait été posée aux communes *paritétiques* c'est-à-dire mixtes en religion, par la direction de l'Education. Toutes se sont prononcées pour le maintien de ces écoles mixtes.

(Erziehungsfreund de Schwytz).

ALLEMAGNE. — La revaccination de 26 jeunes filles dans une ville de ce pays a eu pour résultat de développer chez elles une maladie contagieuse, parce que l'enfant dont on avait pris le vaccin avait reçu de sa mère le germe de la maladie en question.

— *Darmstadt.* — L'école de perfectionnement de cette ville a été l'occasion d'un scandale extraordinaire. Un cortége, ou, pour mieux dire, une horde d'élèves a parcouru les rues en faisant un vacarme affreux et en poussant des cris effroyables. Les instituteurs et les citoyens qui ont voulu s'y opposer ont été bafoués d'une indigne manière. Ces bacchanales écolières ont fini par l'intervention de la force armée et l'incarcération de plusieurs des coupables.

— L'assemblée générale des instituteurs qui s'ouvrira le 10 juin à Magdebourg, traitera de la question des institutrices, du droit de punir exercé par l'instituteur et de la situation des instituteurs dans l'administration communale.

ETATS-UNIS. — Un jésuite originaire de Schwytz, le P. Wigget, se donne beaucoup de peine pour introduire les écoles confessionnelles dans le Massachussetts où les religieux prirent pied en 1848, lorsqu'ils furent expulsés de la Suisse. La Gazette scolaire de Schwytz nous raconte comment s'est établie la première école confessionnelle dont un enfant irlandais prit l'initiative en 1850, en refusant de prier avec les enfants du culte réformé, en dépit des mauvais traitements de l'instituteur. Les autres enfants catholiques ayant suivi l'exemple du petit héros irlandais, force fut au maître de les congédier, ce qui permit aux jésuites de les attirer dans une école instituée par eux. On oublie seulement de nous dire à quelle suggestion le petit Irlandais a obéi le jour où il a refusé de s'associer à la prière de ses condisciples. Mais il est aisé de deviner. Le clergé catholique de race anglaise se refusait à tenter la chose. L'évêque lui-même craignait les conséquences du séparatisme avoué des jésuites. Déjà une grande fermentation régnait à Boston. Mais il est de la nature des disciples de Loyola de ne rien craindre. Ils osèrent et réussirent. Une foule d'écoles confessionnelles ont été dès lors établies sur le même pied et sans contradiction. Les faits que nous citons sont extraits de l'*Erziehungsfreund* qui a remplacé à Schwytz le *Volksschulblatt.*

FRANCE. — La jeune République va bien. Elle a décidé d'employer 60 millions à bâtir 1000 écoles. C'est la bonne base. Un autre fondement de l'avenir consiste dans les 6000 caisses d'épargne fondées depuis quatre ans.

— M. Bardoux vient de présenter à la Chambre des députés une proposition pour la création d'un musée pédagogique.

Le *Bien public* du 21 mai le remercie de cette heureuse inspiration.

M. Francisque Sarcey, l'un des écrivains les plus spirituels de France, trouve qu'il est ridicule de donner une importance majeure à ce qu'il appelle les *chinoiseries* de l'orthographe. Il invite les instituteurs à ne pas fatiguer les élèves de difficultés grammaticales et de ces thèmes où on les multiplie à plaisir, à renfort de dictionnaires. Le *Bien public,* par l'organe de son rédacteur ordinaire pour les questions d'enseignement, applaudit avec raison, selon nous, aux critiques du *XIX*e *Siècle*, rédigé par M. Sarcey.

Suède — L'organisation scolaire de ce pays est terminée. Mais il y a des ombres au tableau. La principale est la fréquentation irrégulière. La moitié des enfants ne va pas à l'école. Les recrues sont très illettrées, la moitié à peine sait lire. L'école populaire ne marche pas de pair avec l'école supérieure.

L'enseignement religieux se donnait autrefois à part ; il fait partie du programme depuis 1841. Les uns blâment ce changement. D'autres au contraire l'approuvent, parce que l'enseignement religieux est nécessaire à l'éducation harmonique de l'homme, dont il représente le côté moral. *(Berner Schulblatt.)*

— Dans la commune de Gnaîp, fonctionne comme instituteur un jeune homme de 21 ans, venu au monde sans bras. Il écrit avec les pieds et remplit, dit-on, ses fonctions à la satisfaction des autorités.

Neuchâtel, 20 juin 1878.

Monsieur,

Dans la correspondance que j'ai eu l'honneur de vous envoyer et qui a paru dans l'*Educateur* du 15 juin, il s'est glissé un faute d'impression qui dénature complétement le sens d'une phrase. Page 180, dernière ligne, au lieu de *qui* il faudrait *il* précédé de ; ce qui rétablirait la phrase ainsi : « A ce point de vue, malgré les hérésies historiques dont il est entaché, le manuel de Lamé Fleury, tombé en désuétude, a laissé un vide dans notre enseignement scolaire ; il n'a pas été remplacé. »

Enfin la correspondance aurait dû être signée N. Girard et non A. Girard.

NOMINATIONS

Vaud. — *Brevet de 1878.* MM. Louis Henri Brélaz, Bex. Thuillard, Savigny (provisoire). Cloux, A.-J., Essertines sur Rolle. Mlles Fanny Maillard, Grandson Caroline Chappuis, Chexbres.

Titulaires provisoires confirmés. Constant Lavanchy, Essertines sur Yverdon. Louis Bujard, Begnins. Mlle Emma Morier, Essertines sur Yverdon.

Mutations. Mlle Caroline Guisan, Avenches.

Rentrée dans l'enseignement. M. Charles Belet, Pauilly. Mme Favre née Roux, Bière.

Non breveté. M. Eugène Berney, Chavannes des Bois (provisoire en attendant un nouveau concours).

Le Rédacteur en chef : A. Daguet.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ADRIEN BORGEAUD, CITÉ-DERRIÈRE, 26.